



All.* Fin R. Tam

Paris 21h06 22h25 23h37

Lyon 20h46 21h59 23h01

Marseille 20h36 21h46 22h42

(*) à allumer selon
votre communauté

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orotheim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il

Hilloulot

Le 4 Sivan, Rabbi Mantsour Marzouk

Le 5 Sivan, Rabbi Yossef Ezra Zlikha

Le 6 Sivan, David Hamélekh

Le 7 Sivan, Rabbi Israël Baal Chem Tov

Le 8 Sivan, Rabbi Moché 'Haïm de Babylone

Le 9 Sivan, Rabbi Yaakov 'Haïm Sofer,
auteur du Kaf Ha'haïm

Le 10 Sivan, Rabbi Ezra Harari-Rafoul

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Les étudiants en Torah, la légion du Roi

« Cependant, la tribu de Lévi, tu ne la recenseras pas et, de ses têtes, tu ne feras pas le relevé parmi les enfants d'Israël. » (Bamidbar 1, 49)

Le Saint béni soit-Il établit plusieurs fois le compte des enfants d'Israël, par affection pour eux, comme l'explique Rachi. Il les compta à leur sortie d'Egypte, puis suite au péché du veau d'or pour vérifier le nombre de survivants, enfin lorsqu'il déploya Sa Présence sur eux, commente-t-il. Toutefois, Il ne compta pas les membres de la tribu de Lévi en même temps, mais à part. Rachi (ad loc.), rapportant le Midrach, nous en donne la raison : « La légion royale mérite d'être comptée à part. Autre explication : l'Eternel prévoit qu'un décret allait frapper tous les recensés de vingt ans et plus et qu'ils mourraient dans le désert ; Il dit : "Que ceux-là ne soient pas inclus dans le dénombrement, car ils M'appartiennent pour n'avoir pas failli lors du péché du veau d'or." »

Le Créateur aime tant Ses enfants qu'Il les compte une fois après l'autre, comme un homme ne se lassant pas de compter ses pièces d'or. Plus que tous, Il chérit ceux de la tribu de Lévi, qui ne participèrent pas au péché du veau d'or et se consacraient à l'étude de la Torah, même durant le long exil égyptien.

Le Rambam (Chémitha Véyovel 13, 12) résume ainsi la spécificité et la grandeur de cette tribu : « Pourquoi la tribu de Lévi ne mérita-t-elle pas d'héritage en Terre Sainte, comme toutes les autres ? Parce qu'elle a été choisie pour servir l'Eternel et enseigner à la communauté Ses voies justes et Ses jugements équitables. C'est pourquoi elle a été mise à l'écart des règles de la nature : elle ne participe pas à la guerre, ne reçoit pas d'héritage, ne travaille pas pour assurer sa subsistance, mais compose l'armée divine. »

Il conclut en affirmant que la tribu de Lévi n'est pas la seule à avoir cet insigne mérite, qui revient également à tout Juif désirant se conduire à son instar. Il se comportera avec droiture, comme D.ieu l'a créé, se soustraira au joug du gagne-pain et se vouera à l'étude de la Torah, plaçant son entière confiance en l'Eternel. De cette manière, il fera partie de la légion du Roi.

Pourtant, même celui qui adopte une telle conduite n'est pas en mesure de servir au Temple ni de porter le tabernacle et ses ustensiles, comme le faisaient les Lévites. Aussi, comment le Rambam peut-il affirmer qu'il est malgré tout considéré comme un membre de la légion du Roi, au même titre que la tribu de Lévi ?

Moché dit aux enfants d'Israël : « Et jusqu'à ce jour, le Seigneur ne vous a pas encore donné un cœur pour sentir, des yeux pour voir, ni des oreilles pour entendre. » (Dévarim 29, 3) Rachi nous éclaire sur ce qui se passa en ce jour : « J'ai entendu dire que ce jour-là, Moché donna le séfer Torah aux enfants de Lévi. Tout Israël vint alors le trouver et lui dit : "Moché, notre Maître, nous aussi étions au Sinaï et avons accepté la Torah. D.ieu nous l'a donnée. Pourquoi en confères-tu le monopole aux fils de ta tribu ? Demain, ils pourront nous dire que ce n'est pas à nous qu'elle a été donnée, mais à eux." Moché se réjouit de ce langage et c'est pourquoi il leur dit : "En ce jour, tu es devenu peuple – en ce jour, je réalise que vous êtes attachés à D.ieu et désirez Sa Présence." »

Moché fut ravi de cette réaction, car il en déduisit combien tous désiraient eux aussi avoir une part dans la Torah, l'observer, l'étudier, l'approfondir et y trouver des interprétations inédites. Il en fut si heureux qu'il écrivit en ce jour douze autres sifré Torah, afin d'en remettre un à chaque tribu, exploit surnaturel. Il semble que le Rambam se soit appuyé sur cette idée pour arriver à son 'hidouch.

Cependant, l'homme désirant s'intégrer à la légion du Roi doit être conscient qu'il n'y trouvera rien de matériel, mais uniquement un monde spirituel et élevé, nécessitant une grande dose de foi dans la toute-puissance de l'Eternel. Celui qui s'élève à ce niveau peut être certain que le Très-Haut comblera tous ses manques, comme Il le fit en faveur de la tribu de Lévi.

Un Juif américain craignant D.ieu et qui soutient généreusement l'étude de la Torah m'a raconté qu'il devait voyager dans l'un des avions destinés à s'écraser sur les Tours Jumelles. Il était assis tout près de l'un des terroristes. Mais, se souvenant soudain qu'il avait oublié quelque chose, il demanda au personnel la permission de débarquer. Comme il n'avait pas de valises dans la soute, on le lui accorda, sans lui promettre toutefois qu'il pourrait réembarquer. Effectivement, ceci fut impossible et il eut ainsi la vie sauve. Il me confia avoir ressenti l'immense charité de l'Eternel à son égard et Sa protection miraculeuse. En effet, une fois installé dans l'avion, si on se rappelle d'un objet oublié, on ne retourne généralement pas le chercher au risque de rater son vol. Or, une intuition l'avait poussé à ne pas y renoncer, même à ce prix-là. Car, l'Eternel protège ceux qui L'aiment et observent Ses mitsvot. Du fait que ce philanthrope soutient les personnes qui étudient la Torah, il jouit du mérite et de la protection de celle-ci.



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon
et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

La bénédiction retardée

J'avais un très bon contact avec le Gaon Rav Moché Halberstam zatsal, président du Tribunal rabbinique orthodoxe de Jérusalem. Je lui rendais visite de temps à autre pour jouir de sa présence et lui-même venait parfois me voir pour que je le bénisse par le mérite de mes saints ancêtres.

Ce Tsadik était communément surnommé l'« auteur des approbations », car quiconque écrivait un livre venait lui demander d'en rédiger et il en distribuait généreusement.

Le jour de son décès fait partie des heures les plus sombres de mon existence. Quelques heures avant de quitter ce monde, il eut une attaque cérébrale. Son dévoué gendre s'empessa de venir me voir pour que je prie en sa faveur et le bénisse par le mérite de mes saints ancêtres. Or, au moment où il arriva à mon bureau, j'étais occupé à y recevoir un Admour et les membres de sa famille, aussi le gendre du Rav Halberstam dut-il attendre que je finisse avec eux. Cependant, même après le départ de mon invité, je dus recevoir encore un certain nombre de personnalités importantes, ce qui prit un moment.

Quand le gendre du Rav Halberstam fut enfin introduit, il me décrivit aussitôt la difficile situation de son beau-père et me demanda une bénédiction pour qu'il vive longtemps.

A cette époque, j'avais l'habitude de coucher mes bénédictions par écrit, afin de leur donner plus de force. En outre, si je n'étais pas suffisamment concentré au moment de ma brakha, l'écriture me permettait de me concentrer parfaitement, après quoi je prononçais ma bénédiction du fond du cœur et avec la concentration requise.

Pourtant, cette fois-ci, quand je voulus écrire les mots de ma brakha pour souhaiter au Rav Halberstam une longue et bonne vie, je sentis qu'une force supérieure m'en empêchait et c'est ainsi que j'hésitai pendant de longues minutes quant aux mots à écrire.

Soudain, la porte de mon bureau s'ouvrit et mon dévoué secrétaire, le Rav Yaakov Ezra chelita, entra pour annoncer la triste nouvelle : les proches du Rav étaient en train de réciter le Chéma, car son âme le quittait.

La nouvelle jeta la consternation dans la pièce et je compris aussitôt pourquoi l'aide du Ciel m'avait été retirée, m'empêchant d'écrire la bénédiction que je voulais. De même, D.ieu fit en sorte que le gendre du Tsadik n'arrive pas à temps, du fait que le décret pesant sur ce dernier avait déjà été prononcé. Et effectivement, il décéda ce même jour, tandis que son âme pure rejoignit les sphères célestes.

DE LA HAFTARA

« Il arrivera que la multitude des enfants d'Israël égalera le sable (...). » (Hochéa chap. 2)

Lien avec la paracha : dans la haftara, le prophète Hochéa annonce que le nombre des enfants d'Israël va croître comme le sable de la mer que l'on ne peut compter, ce qui nous renvoie au thème du recensement évoqué dans la paracha.

CHEMIRAT HALACHONE

Ne jamais exagérer

S'il peut être permis de blâmer autrui pour qu'un intérêt en soit retiré, il reste toutefois défendu de lui créer un mauvais renom. Il est interdit d'exagérer ou de modifier des faits, même pour un but positif. Un emploi fréquent du terme « beaucoup » donne souvent des proportions exagérées à un récit.

Parfois, il faut omettre de raconter certains détails véridiques renforçant la gravité de la conduite d'untel, si, ce faisant, on a également la possibilité d'arriver au résultat escompté.



PAROLES DE TSADIKIM

Issakhar et Zévouloun, plus qu'une simple association

Il est intéressant de noter que, lorsque Yaakov donna ses bénédictions à ses enfants et Moché adressa les siennes aux enfants d'Israël, la Torah mentionne celles de Zévouloun avant celles d'Issakhar. Rachi explique que cet ordre est dû à l'accord qu'ils avaient conclu : Zévouloun, résidant sur le littoral, travaillerait dans le commerce et soutiendrait financièrement Issakhar qui, quant à lui, se vouerait à l'étude de la Torah. C'est pourquoi le texte évoque en premier Zévouloun, grâce auquel son frère put étudier.

Cependant, force est de constater que, dans notre section, l'ordre est inversé. Lorsque la Torah énumère les noms des princes de tribus, Issakhar figure en premier : « Pour Issakhar, Nethanel, fils de Tsouar ; pour Zévouloun, Eliav, fils de 'Helon. » (Bamidbar 1, 8-9) Pourtant, si la raison de mentionner en premier Zévouloun était sa part incontestable dans l'étude de la Torah d'Issakhar, pourquoi le texte n'en a-t-il pas tenu compte ici ?

L'ouvrage Talélé Orot propose une merveilleuse explication, au nom de l'Admour de Skolan zatsal. Il va sans dire qu'il est plus louable d'étudier la Torah, comme Issakhar, que de la soutenir, comme Zévouloun. Aussi, dans notre paracha, qui cite les chefs de tribus selon leur grandeur, Issakhar précède Zévouloun. Mais, dans celles de Vayé'hi et Vézot Habrakha, qui traitent des bénédictions des tribus, Zévouloun a été placé en premier, car le sort d'Issakhar, soutenu par le premier, dépend de sa bénédiction.

Rav Aharon Leiv Steinman zatsal demande pourquoi nous ne trouvons une telle association que pour l'étude de la Torah, et non pas concernant les autres mitsvot. Pourquoi n'est-il pas possible que quelqu'un mette les téfilin ou mange de la matsa et que son prochain le soutienne financièrement et en retire la moitié de sa récompense ?

Dans Sa grande bonté, le Saint béni soit-Il a fait en sorte que les éléments dont l'homme a le plus besoin lui soient le plus accessibles. Ainsi, le pain, nourriture de base, est fait à partir de blé, qui est bon marché, contrairement aux fruits et aux légumes. De même, l'eau, vitale à sa survie, est encore moins chère que le pain. Quant à l'air, sans lequel on ne peut survivre, il est gratuit et se trouve en tout lieu.

Or, il en est de même pour ce qui a trait au spirituel. La pérennité du monde dépend de l'étude de la Torah, comme il est écrit : « Si Mon pacte avec le jour et la nuit pouvait ne plus subsister, Je cesserais de fixer des lois au ciel et à la terre. » Cette mitsva est donc plus importante que toutes les autres et sa récompense l'est également, comme il est dit : « L'étude de la Torah équivaut à toutes. » C'est pourquoi l'Eternel donne à chaque Juif l'opportunité de l'accomplir, en cela que l'homme incapable de l'étudier lui-même peut en retirer le mérite en soutenant l'étude d'autrui, y prenant ainsi une part active.

Rav Steinman raconta une fois à ses élèves que, peu de temps auparavant, un Juif venu le voir s'était généreusement engagé à apporter un conséquent soutien financier aux hommes étudiant la Torah.

Mais, lors de son voyage retour chez lui, en Diaspora, il mourut dans un accident de route. Quelques jours après son décès, il se révéla en rêve à l'un de ses proches, auquel il raconta que son engagement lui avait été très profitable dans son jugement céleste, bien qu'il n'eût pas disposé du temps nécessaire pour le traduire en acte.



PERLES SUR LA PARACHA

L'importance du particulier dans la communauté

« *Faites le relevé de toute la communauté des enfants d'Israël, selon leurs familles et leurs maisons paternelles.* » (Bamidbar 1, 2)

L'ouvrage Sim'hat Hatorah soulève deux questions : pourquoi le verset n'emploie-t-il pas le verbe « compter » mais « élever » [traduction littérale de séou] et pour quelle raison évoque-t-on « toute la communauté », alors qu'il est ici question d'un compte individuel ?

En réalité, le Saint béni soit-Il connaît pertinemment le nombre exact de Ses enfants, mais, en les comptant, chacun d'entre eux acquiert plus de valeur à Ses yeux. Devenant ainsi membre de la légion du Roi, il s'élève et devient plus important.

Néanmoins, le particulier ne prend toute sa valeur que dans la mesure où il fait partie intrinsèque de la collectivité. C'est pourquoi le relevé des enfants d'Israël correspond au compte de « toute la communauté ».

Une protection spirituelle

« *Les Lévites auront sous leur garde le tabernacle du Statut.* » (Bamidbar 1, 53)

Les Lévites, comptés depuis l'âge d'un mois, étaient responsables de la garde du tabernacle. Comment un nourrisson peut-il déjà être assigné à ce rôle ?

L'auteur du Avné Azal en déduit la nature spirituelle de cette garde. Les Lévites ne gardaient pas le tabernacle au moyen de leur force physique, mais par leur sainteté et leur niveau spirituel, valeurs dont héritaient les enfants de cette tribu dès leur venue au monde.

Ceux qui pensent qu'il est possible de garder les biens de la nation juive uniquement par la force et l'exercice du pouvoir se trompent lourdement. Seule la sainteté des surveillants et leur force spirituelle sont en mesure d'assurer une protection contre toute calamité, dans l'esprit du verset « Si l'Eternel ne garde pas une ville, c'est en vain que la sentinelle veille avec soïn » (Téhilim 127, 1).

Pourquoi les Lévites marchaient pieds nus

« *Mais agissez ainsi à leur égard, afin qu'ils vivent au lieu de mourir.* » (Bamidbar 4, 19)

Dans le Midrach, nos Sages affirment que la tribu de Lévi était la plus digne du peuple juif, parce que ses membres, qui portaient les ustensiles du tabernacle, marchaient pieds nus, contrairement à ceux des autres tribus qui avaient des souliers.

Dans son ouvrage Pri Ets Hagan, Rabbi Chmouel Benzaken zatsal, l'un des Rabbanim de Fès, demande en quoi le fait de marcher pieds nus était louable, alors que, dans la Guémara (Chabbat 129a), il est écrit : « Rabbi Yéhouda affirme, au nom de Rav, que l'homme doit être prêt à vendre les murs de sa maison pour s'acheter des chaussures. » Rachi explique : « Il n'existe rien de plus humiliant que de marcher pieds nus dans la rue. »

Il répond qu'on ne doit certes pas se mépriser, mais, si on le fait pour l'honneur divin, c'est considéré comme une vertu, conformément aux paroles du roi David devant l'arche de l'Eternel : « Et volontiers, je m'humilierai davantage et me ferai petit à mes propres yeux. » (Chmouel II 6, 22) Telle est peut-être la signification de l'enseignement de la Michna (Avot 4, 6) « Tout celui qui respecte la Torah suscitera le respect des créatures » : même celui qui bafoue son honneur, s'il le fait pour rehausser celui de la Torah, il en retirera le respect des autres. A l'inverse, quiconque se glorifie devant l'Eternel ne fait que se rabaisser.

C'est pourquoi nos Maîtres louent les membres de la tribu de Lévi, prêts à se rabaisser en marchant pieds nus, afin d'honorer le tabernacle par égard pour la Présence divine qui y résidait.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Plus grande l'aspiration de se rapprocher, moins la retenue

« *Or, Nadav et Avihou moururent devant le Seigneur, pour avoir apporté devant Lui un feu profane, dans le désert de Sinai.* » (Bamidbar 3, 4)

Une veille du septième jour de Pessa'h, nous nous rendîmes sur la sépulture du saint Tana Rabbi Meïr baal Haness. Après y avoir prié et versé des larmes, nous montâmes pour contempler la kinérèt dans l'obscurité du soir. Nous entonnâmes le cantique de la mer et louâmes l'Eternel pour les prodiges accomplis à cette période en faveur de nos ancêtres. Une lampe très puissante attirait des milliers de moustiques et d'insectes, qui volaient sans cesse autour d'elle. J'observai ce spectacle et constatai que certains d'entre eux s'approchaient trop de la lumière et mouraient aussitôt. Des papillons essayaient de se rapprocher eux aussi, mais, à chaque fois, ils reculaient, et ainsi de suite.

Songeant aux merveilleuses créatures de D.ieu, une belle idée me vint soudain à l'esprit. Nadav et Avihou étaient si attachés à l'Eternel qu'ils dédaignèrent tout ce qui avait trait à la matière, n'aspirant qu'à se rapprocher encore davantage de Lui. Ils le firent tant et si bien qu'ils virent la lumière éclatante émanant des vertus de l'Eternel. Voulant tellement y adhérer, ils ne parvinrent pas à faire marche arrière et moururent, consumés par l'Eternel, « feu dévorant ».

Par contre, d'autres Tsadikim, comme Moché et Aharon, s'attachèrent également au Saint béni soit-Il, mais avec pondération et précaution. Ils savaient jusqu'où il leur était permis de se rapprocher de Lui et ne dépassèrent pas cette limite, ce qui leur permit de rester en vie. C'est pourquoi il est dit « Je serai sanctifié par Mes saints », car les fils d'Aaron aspiraient tant à adhérer au Très-Haut que cela leur coûta la vie.

Comment expliquer que l'Eternel, « feu dévorant », puisse résider à l'intérieur de notre être sans nous brûler ? Il s'agit là d'un grand miracle pour lequel nous devons Le remercier à tout instant. Le Créateur se réduit en nous, de sorte à ne pas nous brûler.

Afin de concrétiser cette réalité, le Saint béni soit-Il a permis à Nadav et Avihou d'être brûlés vifs, pour nous enseigner que cela devrait normalement arriver à tout homme. Mais, dans Sa grande bonté, D.ieu a pitié de nous et fait en sorte que nous puissions rester en vie, malgré Sa Présence en notre sein. Il nous incombe de Le louer constamment pour cet immense miracle permanent, comme nous le disons dans les derniers mots de la bénédiction de acher yatsar, oumafli laassot.



LA PARACHA SOUS UN NOUVEL ANGLE

Aller jusqu'au bout dans la vérité

Le Rav de Carmiel, Rav Avraham Tsvi Margalit chelita, raconte qu'il y a peu de temps, il participa à des chéva brakhot se déroulant à 'Hatsor, en Galilée. L'un des intervenants était un Juif de la ville d'Arad, qui avait participé à la fondation de l'école locale « Chouvou ». Il raconta l'histoire de Rabbi Moché Zilberberg d'Ashdod, grand érudit 'hassid, qui avait beaucoup œuvré pour renforcer le judaïsme russe et le rapprocher de la pratique de la Torah et des mitsvot. Lorsqu'ils fondèrent une école, Rabbi Moché vint pour y fixer les mézouzot. Il s'agissait d'un grand événement, auquel participèrent les élèves et leurs parents.

Rabbi Moché était vêtu d'un long costume noir, fermé par une ceinture aux hanches, et portait un chapeau. Il se tint près de la porte, se balançait comme à son habitude et se mit à réciter à voix haute et avec ferveur la bénédiction, avec sa prononciation 'hassidique. Il ne chercha nullement à s'adapter au style de la communauté, ni par son apparence extérieure ni par sa manière de parler. Il ne modifia pas le moins du monde ses habitudes.

« En vérité, j'avais un peu honte, avoua-t-il. Je me demandais ce que ces jeunes enfants, qui ne connaissaient rien du judaïsme et, a fortiori, du 'hassidisme, pensaient de moi et de ma conduite bizarre, quand je me balançais comme un loulav et criais si fort des mots dénués de sens. Je m'interrogeais également sur ce que pensaient leurs parents, ces Juifs ignorants, de mon spectacle étrange.

« Mais, à une autre occasion, je discutai avec l'un des élèves, qui me

demanda qui était ce Tsadik qui avait fixé les mézouzot et récitait une bénédiction si émouvante... Celui qui agit poussé par la vérité, peu importe dans quelle langue il parle, la vérité se reconnaît. Des paroles surgissant du cœur pénètrent celui de l'auditeur. Je me suis trompé en me demandant comment ils me regardaient, en pensant qu'ils me prenaient pour un fou. Au contraire, ils ont beaucoup apprécié toutes ces démonstrations. »

Dans son ouvrage Mafik Margaliot, Rav Margalit affirme : « Dans la vérité, nous devons aller jusqu'au bout. Nous ne devons pas tenir compte de ce que les autres diront ou penseront. La seule chose que nous devons prendre en considération est la manière dont la Torah "regarde" notre conduite. Nos actes correspondent-ils fidèlement à ce qui y est écrit et à son esprit, pouvant être lu entre les lignes ? Les hommes non religieux ont de l'estime pour ceux qui campent sur leurs positions. Au contraire, lorsqu'ils voient des Juifs pratiquants s'adapter à un milieu l'étant moins, on les entend parfois dire : "Ce 'harédi n'en est pas un vrai. Quand il se trouve avec d'autres 'harédim, il se comporte comme eux, mais quand il est avec nous, il est un autre homme : il s'habille différemment, est moins méticuleux concernant la cachेरoute, parle autrement et même prie d'une autre manière. Il s'adapte à son entourage. Un vrai caméléon. Est-ce là un religieux ? A-t-on le droit, à son gré, d'être parfois pratiquant et parfois non ?" »

« Superficiellement, ces individus semblent faire le pont entre les religieux et ceux qui ne le sont pas. S'arrangeant avec tous, ils paraissent avoir plus de chances de les rapprocher de leur Père céleste. Mais, en réalité, il n'en est pas ainsi. Les hommes toujours méticuleux et jamais prêts à céder à leurs principes sont les plus appréciés. Par exemple, lorsque l'ascenseur arrive et qu'une femme s'y trouve déjà, ils ne craindront pas qu'il soit délicat de ne pas y entrer, de peur qu'elle ne pense du mal des

orthodoxes. Ils feindront avoir oublié quelque chose, s'en iront, puis attendront de nouveau l'ascenseur. »

Nos Sages nous enseignent : « Quel est le droit chemin que l'homme choisira ? Tout celui qui le rehausse et lui assure la considération de ses pairs. » (Avot 2, 1) En premier lieu, il nous incombe de nous conduire convenablement, conformément aux lois détaillées de la Torah ; seulement alors, nous jouirons aussi de la considération des autres. Notre conformité à la vérité déterminera le jugement de notre entourage.

Telle est la signification profonde de l'injonction de notre section « Agissez ainsi à leur égard » (Bamidbar 4, 19). Si nous vivons à l'aune de la Torah et de ses lois, que nous respectons avec la plus grande minutie, sans chercher à arrondir les angles, notre mode de vie sera digne d'éloges.

On raconte qu'un jour, Rabbi Chlomo Zalman Auerbach zatsal devait voyager en bus pour rejoindre la Yéchiva. A l'un des arrêts, une femme monta et, naïvement, prit place à ses côtés. Evidemment, il ne pouvait pas rester assis, mais comment se lever sans la froisser ? Il se leva, se dirigea vers la porte du bus et descendit à la prochaine station. Elle pensa ainsi qu'il s'était levé parce qu'il devait descendre à cet endroit.

« Le début de la sagesse, c'est la crainte de l'Eternel. » Il nous appartient de craindre D.ieu, de nous éloigner de toute conduite répréhensible. Cependant, pour Le craindre, il faut tout d'abord avoir recours à la sagesse. Il s'agit de déployer toute son intelligence pour ne pas risquer de blesser autrui.

Même nos frères éloignés de la pratique du judaïsme ont de l'estime pour les hommes se conformant invariablement à la voie de la Torah et ne s'en détournant jamais, serait-ce d'un pouce. On ne doit pas craindre de susciter ainsi une profanation du Nom divin, car, au contraire, en se conduisant de la sorte en public, on le sanctifie.